

**HERVÉ BERVILLE**  
**Député I 2ème circonscription des Côtes-d'Armor**  
**Porte-parole I La République En Marche**

**Le 1er mars 2018,**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 27 février 2018, j'ai pu visiter la maison d'arrêt de Saint-Malo, le territoire de la 2e circonscription des Côtes-d'Armor étant en effet situé dans le ressort du tribunal de grande instance de Saint-Malo.

Au cours de la matinée, j'ai eu l'opportunité d'échanger avec le directeur M. Pascal Evans, le personnel de la prison et de me rendre à l'atelier de travail.

Je tiens à féliciter le personnel pénitentiaire pour la mission qu'il effectue au quotidien et pour son implication, dans un contexte où la maison d'arrêt fait face à de réels besoins.

Les prisons françaises méritent un plan global afin d'améliorer les conditions de détention mais aussi les conditions de travail des personnels de l'administration pénitentiaire.

La ministre de la Justice, Madame Nicole Belloubet, a récemment indiqué que la sécurité des agents sera renforcée, les dispositifs indemnitaires réévalués et les recrutements accélérés avec notamment la création de 1100 emplois supplémentaires au cours du quinquennat.

Comme j'ai pu le constater lors de cette visite, les taux d'occupation dans les maisons d'arrêt demeurent encore trop souvent excessifs. Au-delà de la création de places supplémentaires, cette situation appelle une transformation profonde du système judiciaire qui sera engagée dès 2018.

Je ne manquerai pas de me rendre à nouveau à la maison d'arrêt de Saint-Malo afin de pouvoir me rendre compte des évolutions dans les mois et années à venir.

**Hervé Berville**